

# AVIS PUBLIC

## Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

### ADOPTION DU BUDGET 2022-2023

AVIS PUBLIC est donné que, conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord adoptera le budget 2022-2023 le mardi 21 juin 2022.

Les faits saillants du projet de budget 2022-2023 seront disponibles sur demande à compter du 14 juin 2022 à l'adresse courriel [csrdn2@csrdn.qc.ca](mailto:csrdn2@csrdn.qc.ca).

Toute personne qui souhaite formuler des commentaires à ce sujet peut le faire par courriel à [csrdn2@csrdn.qc.ca](mailto:csrdn2@csrdn.qc.ca) avant le 20 juin 2022, 16 h.

Donné à Saint-Jérôme  
1<sup>er</sup> juin 2022

RÉMI TREMBLAY  
Secrétaire général

Québec 